



BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT 2021

Présentation du budget annexe assainissement 2021 de la Communauté d'agglomération Val Parisis

Table des matières

Introduction	3
I. Dépenses de fonctionnement	4
1. Charges à caractère général (chapitre 011)	5
2. Charges de personnel (chapitre 012)	5
3. Autres charges de gestion courante (chapitre 65)	5
4. Charges financières (chapitre 66)	5
5. Charges exceptionnelles (chapitre 67)	5
6. Dotations aux amortissements et aux provisions (chapitre 68)	5
7. Opérations d'ordre de transfert entre sections (chapitre 042)	5
8. Virement à la section d'investissement (chapitre 023)	6
II. Recettes de fonctionnement	7
1. Atténuations de charges (chapitre 013)	8
2. Produits des services, du domaine et ventes diverses (chapitre 70)	8
3. Autres produits de gestion courante (chapitre 75)	8
4. Opérations d'ordre de transfert entre sections (chapitre 042)	8
5. Résultat de fonctionnement reporté (chapitre 002)	8
III. Dépenses d'investissement	9
1. Immobilisations incorporelles (chapitre 20)	10
2. Immobilisations corporelles (hors reports) (chapitre 21)	10
3. Immobilisations en cours (chapitre 23)	10
4. Emprunts et dettes (chapitre 16)	10
5. Opérations pour comptes de tiers	10
6. Opérations d'ordre de transfert entre sections (chapitre 040)	10
7. Opérations patrimoniales (chapitre 041)	10
8. Solde d'exécution négatif reporté (chapitre 001)	10
IV. Recettes d'investissement	11
1. Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068) (chapitre 10)	12
2. Excédents de fonctionnement capitalisés (chapitre 1068)	12
3. Emprunts et dettes assimilées (hors reports) (chapitre 16)	12
4. Opérations d'ordre de transfert entre sections (chapitre 040)	12
5. Opérations patrimoniales (chapitre 041)	12
6. Virement de la section de fonctionnement (chapitre 021)	12

Introduction

La Communauté d'agglomération est compétente en matière d'assainissement sur l'ensemble des communes membres depuis le 1^{er} janvier 2018.

Le BP 2021 du budget annexe assainissement intègre l'affectation du résultat de l'exercice précédent.

L'équilibre du BP 2021 se définit comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	6 668 761,22	6 668 761,22
Investissement	12 109 465,19	12 109 465,19
TOTAL	18 778 226,41	18 778 226,41

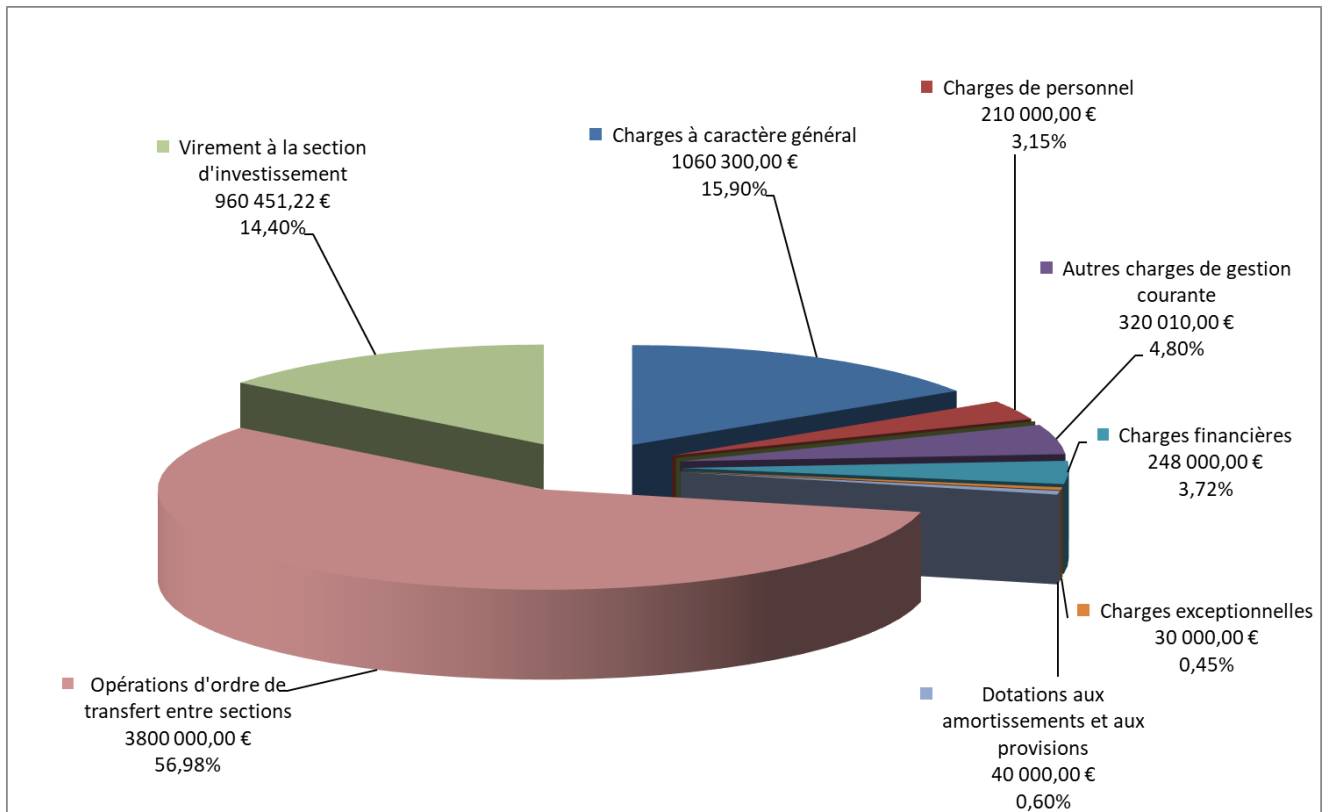
La dette du budget annexe assainissement au 1^{er} janvier 2021 est de 7 607 554 €.

I. Dépenses de fonctionnement

Evolution des dépenses de fonctionnement par chapitre budgétaire

Chapitre	Libellé chapitre	BP 2020	BP 2021	Evolution	Répartition
011	Charges à caractère général	1 337 450,00 €	1 060 300,00 €	-20,72%	15,90%
012	Charges de personnel	221 542,00 €	210 000,00 €	-5,21%	3,15%
022	Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €		0,00%
65	Autres charges de gestion courante	270 020,00 €	320 010,00 €	18,51%	4,80%
66	Charges financières	271 000,00 €	248 000,00 €	-8,49%	3,72%
67	Charges exceptionnelles	20 000,00 €	30 000,00 €	50,00%	0,45%
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00 €	40 000,00 €		0,60%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 500 000,00 €	3 800 000,00 €	8,57%	56,98%
023	Virement à la section d'investissement	61 859,00 €	960 451,22 €	1452,65%	14,40%
TOTAL		5 681 871,00 €	6 668 761,22 €	17,37%	100,00%

Répartition des dépenses de fonctionnement



1. Charges à caractère général (chapitre 011)

Les charges à caractère général inscrites au BP 2021 sont de 1 060 K€ et comprennent les dépenses suivantes :

- L'entretien des réseaux (483 K€),
- Le remboursement pour une partie des effluents de la commune d'Herblay qui sont traités à l'usine de traitement de Cergy-Neuville (424 K€),
- Les études (dont AMO pour le Schéma Directeur d'Assainissement (SDA)) (100 K€),
- Autres (53 K€).

2. Charges de personnel (chapitre 012)

Les charges de personnel inscrites au BP 2021 sont de 210 K€.

3. Autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Les autres charges de gestion courante inscrites au BP 2021 sont de 320 K€ et comprennent les dépenses suivantes :

- Le reversement de la participation à l'assainissement collectif aux syndicats concernés (300 K€),
- Les admissions en non valeurs (20 K€).

4. Charges financières (chapitre 66)

Les charges financières inscrites au BP 2021 sont de 248 K€ et comprennent les dépenses suivantes :

- Les intérêts de la dette (164 K€),
- Le Partenariat Public Privé pour les réseaux d'assainissement de Saint-Leu-La-Forêt (84 K€).

5. Charges exceptionnelles (chapitre 67)

Les charges exceptionnelles inscrites au BP 2021 sont de 30 K€ et concernent les annulations de titres sur exercices antérieurs.

6. Dotations aux amortissements et aux provisions (chapitre 68)

Les dotations aux amortissements et aux provisions inscrites au BP 2021 sont de 40 K€. Il s'agit des provisions pour les créances non recouvrées depuis plus de 2 ans.

7. Opérations d'ordre de transfert entre sections (chapitre 042)

Les opérations d'ordre de transfert entre sections inscrites au BP 2021 sont de 3 800 K€. Ces fonds concernent les dotations aux amortissements des immobilisations.

8. Virement à la section d'investissement (chapitre 023)

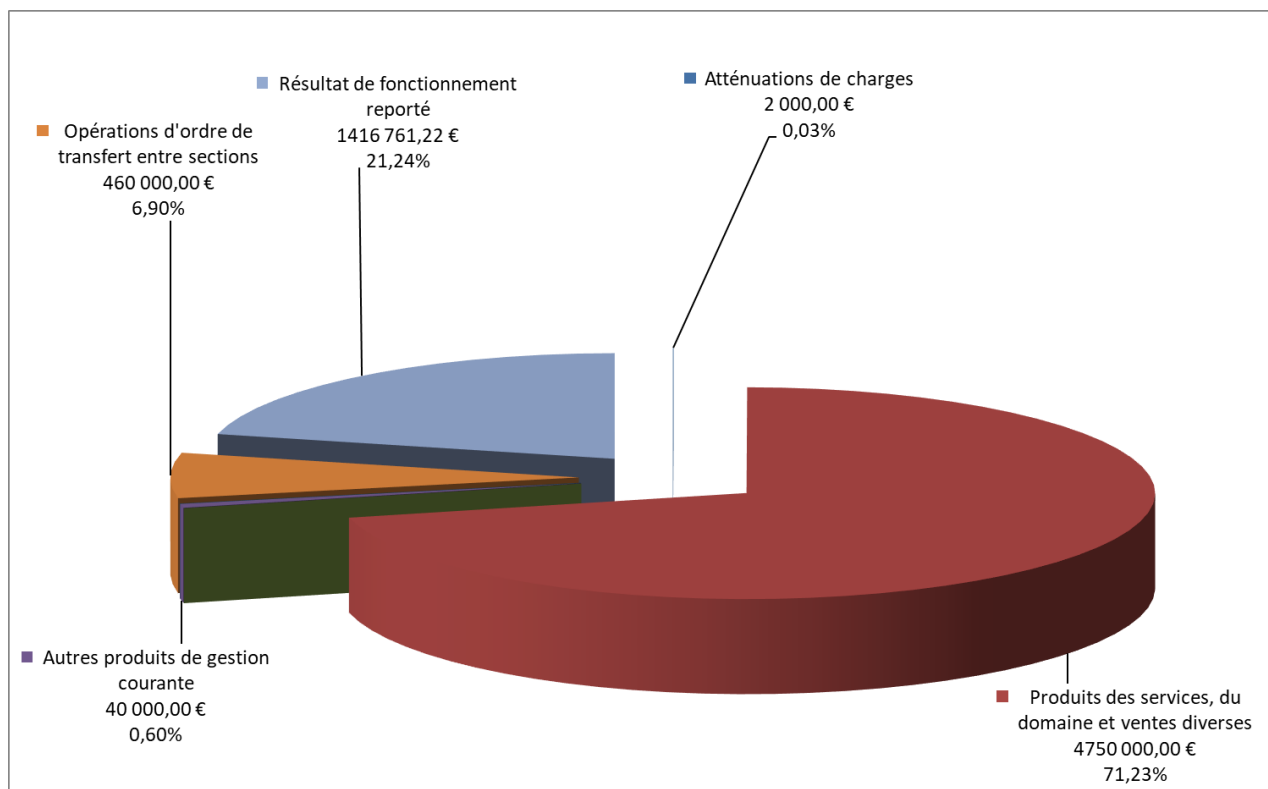
Le virement à la section d'investissement inscrit au BP 2021 est de 960 K€. Il s'agit de l'autofinancement

II. Recettes de fonctionnement

Evolution des recettes de fonctionnement par chapitre budgétaire

Chapitre	Libellé chapitre	BP 2020	BP 2021	Evolution	Répartition
013	Atténuations de charges	1 536,00 €	2 000,00 €	30,21%	0,03%
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	5 175 000,00 €	4 750 000,00 €	-8,21%	71,23%
74	Dotations et participations	5 335,00 €	0,00 €	-100,00%	0,00%
75	Autres produits de gestion courante	40 000,00 €	40 000,00 €	0,00%	0,60%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	460 000,00 €	460 000,00 €	0,00%	6,90%
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	1 416 761,22 €		21,24%
TOTAL		5 681 871,00 €	6 668 761,22 €	17,37%	100,00%

Répartition des recettes de fonctionnement



1. Atténuations de charges (chapitre 013)

Les atténuations de charges au BP 2021 sont de 2 K€ et correspondent au remboursement de la part prise en charge par le personnel pour les tickets restaurant.

2. Produits des services, du domaine et ventes diverses (chapitre 70)

Les produits des services, du domaine et ventes diverses inscrits au BP 2021 sont de 4 750 K€ et comprennent les recettes suivantes :

- La redevance assainissement (3 950 K€),
- La participation à l'assainissement collectif (750 K€),
- Les contrôles de conformité (60 K€).

3. Autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Les autres produits de gestion courante inscrits au BP 2021 sont de 40 K€ et correspondent au Fonds de compensation de la TVA (FCTVA).

4. Opérations d'ordre de transfert entre sections (chapitre 042)

Les opérations d'ordre de transfert au BP 2021 sont de 460 K€ et concernent l'amortissement des subventions d'investissement.

5. Résultat de fonctionnement reporté (chapitre 002)

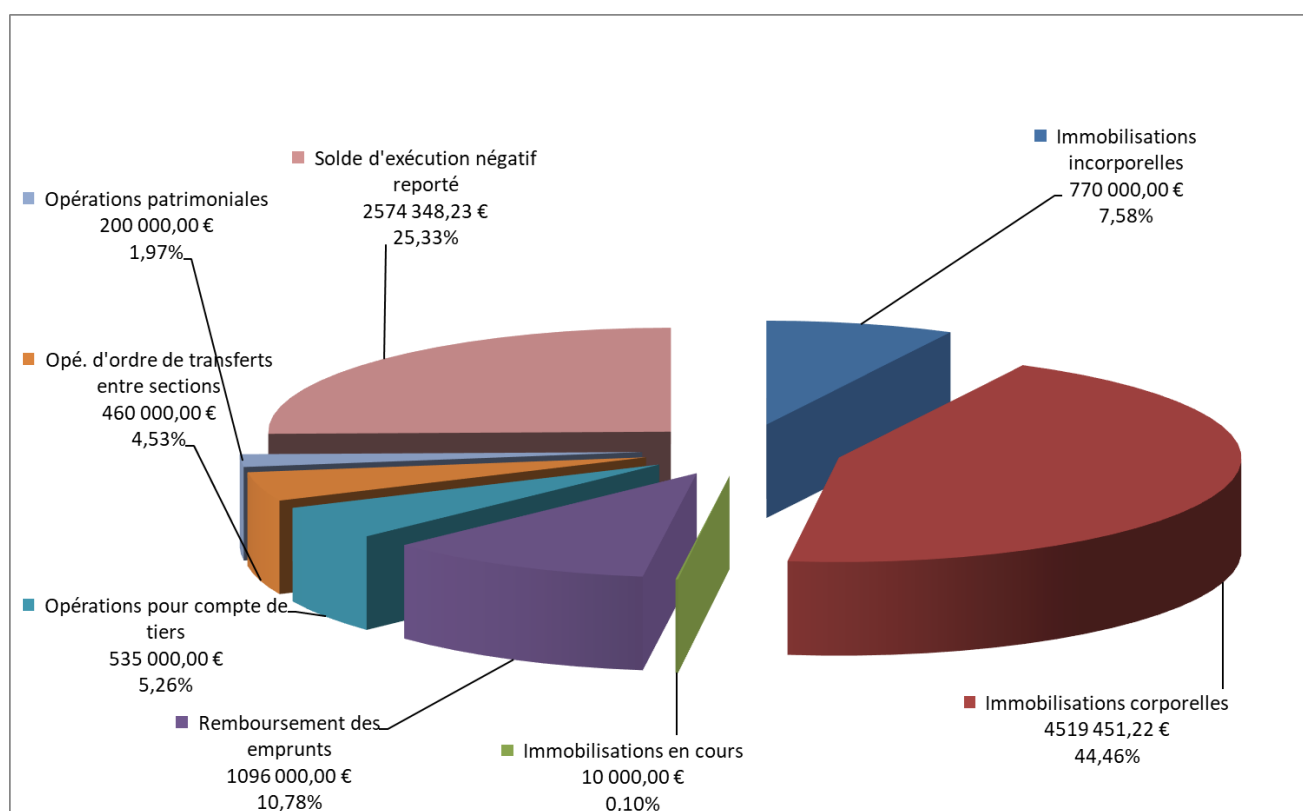
Le résultat de fonctionnement reporté inscrit au BP 2021 est de 1 417 K€. Ce montant constitue le résultat de fonctionnement 2020 reporté en 2021.

III. Dépenses d'investissement

Evolution des dépenses d'investissement par chapitre budgétaire

Chapitre	Libellé chapitre	BP 2020	2021		Evolution	Répartition	
			BP 2021 hors reports	Reports			
20	Immobilisations incorporelles	185 000,00 €	770 000,00 €	0,00 €	316,22%	7,58%	
21	Immobilisations corporelles	6 572 000,00 €	4 519 451,22 €	1 944 665,74 €	-31,23%	44,46%	
23	Immobilisations en cours	50 000,00 €	10 000,00 €	0,00 €	-80,00%	0,10%	
16	Remboursement des emprunts	1 000 000,00 €	1 096 000,00 €	0,00 €	9,60%	10,78%	
45	Opérations pour comptes de tiers	0,00 €	535 000,00 €	0,00 €		5,26%	
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	460 000,00 €	460 000,00 €	0,00 €	0,00%	4,53%	
041	Opérations patrimoniales	100 000,00 €	200 000,00 €	0,00 €	100,00%	1,97%	
001	Solde d'exécution négatif reporté	0,00 €	2 574 348,23 €	0,00 €		25,33%	
TOTAL		8 367 000,00 €	10 164 799,45 €	1 944 665,74 €	12 109 465,19 €	21,49%	100,00%

Répartition des dépenses d'investissement (hors reports)



1. Immobilisations incorporelles (chapitre 20)

Les immobilisations incorporelles inscrites au BP 2021 sont de 770 K€ et comprennent les dépenses suivantes :

- Le Schéma Directeur d'Assainissement (SDA) (650 K€),
- Les études liées aux travaux d'assainissement (120 K€).

2. Immobilisations corporelles (hors reports) (chapitre 21)

Les immobilisations corporelles inscrites au BP 2021 (hors reports) sont de 4 519 K€ et correspondent à l'ensemble des travaux d'assainissement.

3. Immobilisations en cours (chapitre 23)

Les immobilisations en cours inscrites au BP 2021 sont de 10 K€. Elles correspondent aux avances sur marchés.

4. Emprunts et dettes (chapitre 16)

Les emprunts et dettes inscrits au BP 2021 sont de 1 096 K€ et comprennent les dépenses suivantes :

- Le remboursement en capital des emprunts (920 K€),
- Le Partenariat Public Privé pour les réseaux d'assainissement de Saint-Leu-La-Forêt (176 K€).

5. Opérations pour comptes de tiers

Les opérations pour comptes de tiers inscrites au BP 2021 sont de 535 K€. Il s'agit de travaux de mise en séparatif des réseaux pour le compte d'usagers de la commune de Saint-Leu-La-Forêt.

6. Opérations d'ordre de transfert entre sections (chapitre 040)

Les opérations d'ordre de transfert entre sections inscrites au BP 2021 sont de 460 K€ et concernent l'amortissement des subventions d'investissement.

7. Opérations patrimoniales (chapitre 041)

Les opérations patrimoniales inscrites au BP 2021 sont de 200 K€ et concernent le changement de chapitre budgétaire des études d'investissement après réalisation des travaux.

8. Solde d'exécution négatif reporté (chapitre 001)

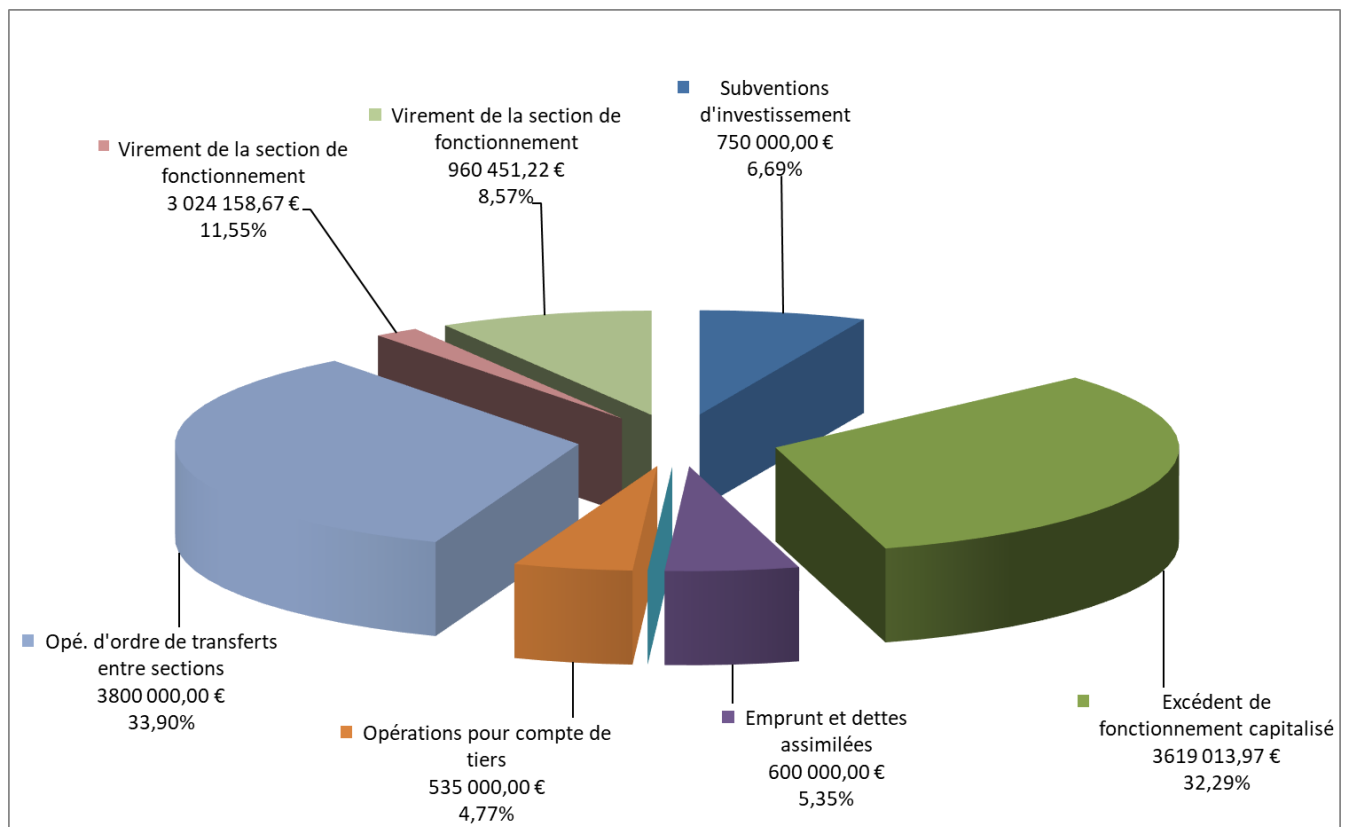
Le résultat d'investissement reporté inscrit au BP 2021 est de 2 574 K€. Ce montant constitue le déficit d'investissement 2020 reporté en 2021.

IV. Recettes d'investissement

Evolution des recettes d'investissement par chapitre budgétaire

Chapitre	Libellé chapitre	BP 2020	2021			Evolution	Répartition
			BP 2021 hors reports	Reports	BP 2021 avec reports		
13	Subventions d'investissement	0,00 €	750 000,00 €	0,00 €	750 000,00 €		6,69%
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	520 000,00 €	745 000,00 €	0,00 €	745 000,00 €	43,27%	6,65%
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00 €	3 619 013,97 €	0,00 €	3 619 013,97 €		32,29%
16	Emprunt et dettes assimilées	4 135 141,00 €	600 000,00 €	900 000,00 €	1 500 000,00 €	-85,49%	5,35%
23	Immobilisations en cours	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-100,00%	0,00%
45	Opérations pour comptes de tiers	0,00 €	535 000,00 €	0,00 €	535 000,00 €		4,77%
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	3 500 000,00 €	3 800 000,00 €	0,00 €	3 800 000,00 €	8,57%	33,90%
041	Opérations patrimoniales	100 000,00 €	200 000,00 €	0,00 €	200 000,00 €	100,00%	1,78%
021	Virement de la section de fonctionnement	61 859,00 €	960 451,22 €	0,00 €	960 451,22 €	1452,65%	8,57%
TOTAL		8 367 000,00 €	11 209 465,19 €	900 000,00 €	12 109 465,19 €	33,97%	100,00%

Répartition des recettes d'investissement (hors reports)



1. Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068) (chapitre 10)

Les dotations, fonds divers et réserves (hors 1068) inscrits au BP 2021 sont de 745 K€ et correspondent au Fonds de compensation de la TVA (FCTVA).

2. Excédents de fonctionnement capitalisés (chapitre 1068)

Les excédents de fonctionnement capitalisés inscrits au BP 2021 sont de 3 619 K€ et correspondent à l'affectation du résultat de fonctionnement 2020 en section d'investissement.

3. Emprunts et dettes assimilées (hors reports) (chapitre 16)

Les emprunts inscrits au BP 2021 (hors reports) sont de 600 K€.

4. Opérations d'ordre de transfert entre sections (chapitre 040)

Les opérations d'ordre de transfert entre sections inscrites au BP 2021 sont de 3 800 K€ et concernent les dotations aux amortissements des immobilisations.

5. Opérations patrimoniales (chapitre 041)

Les opérations patrimoniales inscrites au BP 2021 sont de 200 K€ et concernent le changement de chapitre budgétaire des études d'investissement après réalisation des travaux.

6. Virement de la section de fonctionnement (chapitre 021)

Le virement de la section de fonctionnement inscrit au BP 2021 est de 960 K€ et correspond à l'autofinancement.